



## CONTRAT de VENTE



# De la Saône et Loire au Jura

du lundi 1<sup>er</sup> juin au dimanche 7 juin 2026

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes : ..... Dont : ..... Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : .....@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : ..... Hauteur : ..... Poids : ..... Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : .....

**Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.**

|                                                                                                                                                                |                     |           |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|----------------|
| <b>*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.</b> | <b>Prix / Pers.</b> | <b>Nb</b> | <b>Montant</b> |
| <b>Forfait</b> comprenant toutes les prestations proposées (taxes de séjour comprises)                                                                         | 135€                |           |                |
| Pour 2 nuits au Camping (par camping-car)                                                                                                                      |                     |           | 35€            |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                   |                     |           |                |

Règlement par chèque ☐ ou CB ☐

Bulletin à retourner  
**IMPÉRATIVEMENT**  
**Avant le 12 mai 2026**  
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :  
**3 C.A.M.B.**  
Nb de CC mini : 12  
Nb de CC maxi : 15  
Inscription et renseignement :  
Annie et Daniel Fritz  
126, impasse de la Doie A  
74380. NANGY  
Tel : 06 75 69 47 30  
anniefriz@orange.fr

**Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.**

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

### Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Le.....

À .....

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme ..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC.  
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :  
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.  
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.  
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.  
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée en préfecture de Haute Savoie. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

**FFACCC**

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Le.....

À .....

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double au participant)